

SIX ARES FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE DE SON HISTOIRE EN REJOIGNANT LE GROUPE AVENTIM À 100%

SIX ARES, promoteur immobilier Nantais, rejoint le groupe AVENTIM qui monte à 100% de son capital. Cette nouvelle étape va permettre à SIX ARES de renforcer son ancrage territorial et à AVENTIM de consolider son savoir-faire résidentiel.

UNE CONTINUITÉ DANS LE DEVELOPPEMENT DE SIX ARES

Après un premier tour de table en 2021 qui avait permis à SIX ARES et AVENTIM un premier rapprochement avec une prise de participation à hauteur de 60%, c'est désormais un second chapitre qui s'écrit : SIX ARES rejoint AVENTIM à 100%. Une continuité dans le développement des deux promoteurs qui va permettre de renforcer le savoir-faire du Groupe, notamment en matière d'immobilier résidentiel.

« Ce rapprochement est un formidable levier de développement qui va nous permettre de grandir et de proposer des logements encore plus différenciants qui répondent à de vrais besoins. Nous allons pouvoir mettre en commun notre expertise au service d'un marché complexe en revendiquant nos convictions en matière de transition écologique. », déclare Arnaud MICHEL-COURTY, fondateur de Six Ares qui poursuit « très attaché à notre territoire, j'aurai à cœur de poursuivre notre développement dans la région nantaise, et structurer et développer la partie résidentielle du Groupe, pour inscrire durablement AVENTIM comme un acteur multi-produits ».

A propos de cette nouvelle avancée, Hugues JOUBERT Président du Groupe AVENTIM déclare « Ce rapprochement c'est l'histoire qui continue pour forger un groupe fort et pluridisciplinaire. AVENTIM et SIX ARES c'est un mariage de valeurs, d'hommes et de savoir-faire. C'est également un levier de développement pour AVENTIM qui va pouvoir, comme elle l'a fait par ailleurs sur le tertiaire et l'activité, proposer sa vision du résidentiel pour des produits et des opérations à son image avec une dimension environnementale forte et toujours une réflexion accrue des usages. »

UNE NOUVELLE ORGANISATION AU SERVICE DE SON DÉVELOPPEMENT

Arnaud MICHEL-COURTY, fondateur de SIX ARES, est nommé Directeur Général Délégué associé du Groupe AVENTIM, en charge du déploiement de l'activité résidentielle nationale, et conservera la direction générale de la région Bretagne et Pays la Loire.

La Région Aquitaine restera sous la direction d'Axel Motte, Directeur Général Délégué et Associé du Groupe en charge de la transversalité Locaux d'activité et Direction Technique et la Région Haut-de-France restera sous la Direction de Frédéric Flô, Directeur Général Délégué et Associé du Groupe en charge de la transversalité Tertiaire et Serviciel.

LE GROUPE AVENTIM, D'INTERET DURABLE

Promoteur, aménageur et exploitant, AVENTIM imagine, conçoit et exploite des lieux de vie, qui développent, rationalisent et embellissent les territoires. Des lieux vivants, pour y habiter et y travailler. Il traduit notre obsession du long terme dans tous les aspects visibles et cachés de ses actions, notamment en adaptant ses méthodes de travail et le choix de ses partenaires pour chacun de ses projets. Soucieux d'agir pour un bien-être durable, AVENTIM réalise des projets à faible impact environnemental pour adapter la ville aux enjeux de demain. Pour cela, il s'engage pour une transition écologique ferme qui se bat pour le vivant et qui fait la promesse d'y inclure tous les publics.

AVENTIM, d'intérêt durable.